

Vivre en Pays Yonnais

13 rue de la République
Boîte n°100
85000 La Roche-sur-Yon

Le mardi 14 mars 2006

CANAL 15
Monsieur Gérard BRUNET
Président
8 Galerie Bonaparte
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu répondre à l'invitation de notre association, le 15 février dernier, et présenter votre projet de télévision locale à notre conseil administration. Je vous en remercie.

Je voudrais vous dire l'enthousiasme de notre conseil, et de nos adhérents, vis-à-vis du projet que vous défendez, et notre profonde conviction qu'il correspond bien à la télévision de proximité dont le Pays Yonnais a besoin. Je voudrais, au nom de l'association que je préside, vous en expliquer les raisons.

Vous savez que notre association "Vivre en Pays yonnais" est composée d'habitants des quinze communes du Pays yonnais, élus, non élus, acteurs associatifs et socio-économiques, tous animés et mobilisés par une même ambition pour le Pays yonnais : développer les solidarités et les coopérations entre les communes qui constituent notre bassin de vie.

Vous savez les difficultés que rencontrent depuis plusieurs années ces communes à établir entre elles la confiance et l'envie indispensables au développement d'un vrai projet intercommunal. Un certain clivage entretenu entre le rural et l'urbain, entre certaines communes de la couronne et la ville-centre, persiste dans le Pays yonnais, et ces difficultés sont pour beaucoup à l'origine de la création de notre association, qui tente d'y remédier.

Une télévision locale, c'est un formidable lien entre les habitants d'un même bassin de vie, sur un territoire où nos communes, et leurs habitants, partagent un même destin. C'est une grande chance pour le Pays yonnais. Je connais personnellement, et professionnellement, l'impact que Canal 15, au cours de presque 15 années d'existence, a pu avoir sur la qualité du lien social et du plaisir de vivre à La Roche-sur-Yon. Pour bien connaître La Roche-sur-Yon, dont je suis originaire, je pense que Canal 15, et son action inlassable d'information, d'expression plurielle, de valorisation de la vie associative et de toutes les énergies de cette ville, n'est pas pour rien dans le sentiment des yonnais, qui, maintenant, aiment leur ville.

Puisse l'action de Canal 15, par la chance que fournit l'appel à candidatures du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, s'étendre et profiter à tout le Pays yonnais, et au-delà.

Je sais que les fondateurs de Canal 15 avaient souhaité une diffusion sur l'ensemble du Pays yonnais. Le projet initial de l'association Canal 15, c'était en quelque sorte « Canal 15 communes du Pays yonnais ». Mais l'extension du réseau câblé n'a jamais été réalisée. En accédant à une diffusion hertzienne, Canal 15 poursuivra son projet tel qu'il avait été imaginé.

A l'expérience acquise par Canal 15, qui me rend très confiant, s'ajoute la qualité de votre projet : un projet non pharaonique, privilégiant l'information plutôt que la communication, soucieux de la dépense publique, et souhaitant faire bénéficier les autres communes de votre expérience. Je sais que le CSA aura, en face de votre projet, à juger de celui présenté par le Conseil Général. L'association "Vivre en Pays yonnais" est très attachée, en particulier dans les médias, à la pluralité et à la diversité des opinions.

Une chaîne de télévision ne doit pas être mise au service d'un discours et d'un projet politique. Je vous assure que pour notre association, et pour l'ensemble de nos adhérents, la forme associative et la composition plurielle du conseil d'administration de Canal 15 sont pour nous une garantie.

Je ne vous cache pas notre très vive inquiétude pour la pérennité de votre chaîne, et par conséquent pour le respect de la pluralité à laquelle nous sommes attachés, dans l'hypothèse où Canal 15 ne serait pas retenue pour l'attribution de la fréquence à laquelle vous postulez. Croyez que nous en mesurons et appréhendons les conséquences pour notre bassin de vie.

Pour toutes ces raisons, je souhaite vous renouveler, au nom de l'association "Vivre en Pays Yonnais", et avec tous ses adhérents des 15 communes du Pays yonnais, notre soutien le plus entier et le plus confiant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute notre considération.

Le Président de Vivre en Pays Yonnais
Philippe GABORIAU

